

Reçu le 14/03/2017

Publié le 10/06/2017

**UNE ANALYSE DU DISCOURS À TRAVERS LA FORMULE
«L'ALGÉRIE NE FAIT PAS EXCEPTION»
AN ANALYSIS OF THE DISCOURSE THROUGH THE FORMULA
"ALGERIA IS NO EXCEPTION**

Kamila OULEBSIR*¹
¹ENS Bouzaréah, Algérie

Résumé

L'analyse du discours (désormais AD) a constitué une révolution dans la façon de considérer le discours et a reconfiguré les critères à prendre en compte dans l'interprétation des données discursives. Elle opère d'un renouvellement dont l'élément fondamental est le discours et se réclame d'une interdisciplinarité du fait de ses rapports avec d'autres disciplines. Le concept formule peut être considéré comme un des angles d'attaque dans ce vaste domaine.

Mots-clés : analyse du discours, discours, discours médiatique, formule.

Abstract

Discourse analysis was a revolution in the way discourse was understood and it reconfigured the criteria to be considered in the interpretation of discursive data. It operates a renewal whose fundamental element is discourse and claims to be interdisciplinary because of its relations with other disciplines. The concept formula can be considered as one of the angles of attack in this vast domain.

Keywords : discourseanalysis, discourse, media discourse, formula.

Introduction

Nous proposons, dans cet article, une façon de faire en AD à travers un concept particulier qu'est le concept formule. Nous commençons par une très brève mise au point de quelques définitions du domaine de l'AD qui ont été proposées par les analystes du discours. Il ne s'agit pas d'une entreprise épistémologique qui s'avère difficile vu l'ouverture et les évolutions incessantes du domaine mais d'une humble tentative qui reprend les grands axes de son développement. Nous nous posons la question de savoir comment l'AD approche cet objet si complexe et si mouvant qu'est le discours? Nous étudierons ensuite quelques exemples qui montrent une façon de faire en AD centrée le concept de formule.

*Auteur correspondant: kamilaoulebsir83@gmail.com

1. L'analyse de discours : essai de définition²

Se situant à la croisée des sciences humaines et sociales, l'AD est un champ d'étude vaste et transdisciplinaire, il est difficile de lui accorder une définition stable et concise. Il traverse presque un demi-siècle de développement et de production et, de par son histoire, dans la continuité de quelques approches dont il emprunte certaines voies et auxquelles il s'oppose sur un nombre de points. Étudier les productions verbales au sein de leurs conditions sociales de production telle est le principe sur lequel se fonde l'AD.

L'histoire des théories du langage nous permet de comprendre l'intérêt accordé au discours et à ce qui l'entoure. En effet, J. Searle et J-L. Austin, dans les années 1970, défendent l'idée de la langue comme acte de langage accompli dans des situations données. Grize, à la fin des années 1970 s'est intéressé aux mécanismes inférentiels intervenant dans les conversations. Goffman a parlé des implicites qui régissent la conversation alors que Ducrot et Berrodonner, dans les années 1980, articulent deux notions constitutives du discours à savoir l'acte et l'échange en postulant, notamment pour A. Berrodonner, l'existence d'une mémoire discursive contenant toutes les connaissances encyclopédiques des interlocuteurs. Il faudra également signaler l'apport de la linguistique énonciative, avec les travaux de E. Benveniste, dans le but de centrer l'analyse sur ce que l'énonciateur énonce en s'inscrivant dans une situation donnée. La langue n'est plus l'objet d'étude et le sujet n'est plus exclu du sens de l'énoncé. La langue n'est plus un code d'échange mais un acte à accomplir et le contexte n'est plus extérieur mais déterminant dans le sens de l'énoncé. C'est dans cette mouvance et étant dans cette ambition de remise en cause que l'AD commence à se développer.

Ce domaine entretient des liens avec des apports philosophiques très importants, en l'occurrence ceux de M. Pêcheux, de L. Althusser et de M. Foucault. En fait, c'est à M. Pêcheux que nous reconnaissons le rôle de fondateur de la tradition française de l'AD. Ancré dans le marxisme de L. Althusser et s'appuyant sur la linguistique, il a procédé au repérage de l'idéologie à partir de l'analyse des textes, il défend l'idée que l'idéologie précède le discours et que celui-ci se base, dans sa construction, sur un déjà-dit. L. Althusser articule, quant à lui, dans sa théorie de l'idéologie la notion d'inconscient tout en affirmant que l'idéologie est à appréhender comme une notion ayant une existence matérielle et donc une nature discursive. L'apport de M. Foucault, dans le domaine de l'AD, apparaît avec l'introduction de la notion de "formation discursive" dans *l'archéologie du savoir* (1969) en interrogeant les rapports existants entre pratiques discursives et pratiques sociales. Il entend « constituer, à partir de relations correctement décrites, des ensembles discursifs qui ne seraient pas arbitraires mais seraient cependant demeurés invisibles » (Foucault, 1969, p. 42). Cette même notion est redéfinie par M. Pêcheux dans le cadre de « l'école française d'analyse du discours ». Perçue comme une composante de la formation idéologique, la formation discursive est pour M. Pêcheux comme « ce qui peut et doit être dit à partir d'une position donnée dans une conjoncture donnée » (Pêcheux et al., 1971, p. 102, cité dans Maldidier, 1993, en ligne.).

² Dans les titres 1 et 2, nous nous référons largement à la synthèse du domaine de l'AD que nous avons proposée dans notre thèse de doctorat : *Processus de génération et de circulation des formules autour du vocable Algérie dans le discours social*, Université Alger 2, 2017, p 50-58.

L'AD s'est, également, constituée en tant que domaine avec les nombreux écrits de D. Maingueneau. En définissant ce domaine et le concept du discours, D. Maingueneau aborde de la notion d'archive pour désigner l'ensemble de connaissances qui constitue le savoir d'une communauté à un moment donné. Il défend dans ses écrits que l'AD entend analyser l'articulation du texte à son lieu social de production. Nous soutenons que pour analyser les discours, il faut prendre ces derniers dans un continuum qui articule les pratiques descriptives et les marques linguistiques avec les contraintes et les phénomènes d'une situation de communication donnée. Nous proposons la citation suivante qui met l'accent sur le caractère hétérogène du domaine en insistant sur son versant méthodologique que sur une définition claire et traditionnelle. L'AD est « considérée comme une « boîte à outils » ou comme une batterie de méthodes, qui permettrait de mettre en évidence (de "révéler", de "dévoiler"...) ce que les énoncés " expriment " -de façon sous-jacente mais finalement décriptable- dans l'ordre des réalités extra-discursives » (Krieg-Planque, 2013, p. 41).

Il découle de ce qui précède que l'AD offre une lecture interprétative des discours en les articulant à leurs conditions de production historiques et politique tout en s'intéressant à leur jonction avec d'autres discours.

2. L' (inter)discours: Objet de l'analyse du discours

L'AD appréhende le discours comme un objet soumis à des questionnements, c'est un espace incertain (l'expression est de Maingueneau). L'instabilité des définitions qui entoure ce concept confère au domaine son caractère hétérogène. Pour Charaudeau le discours est envisagé

comme lieu, à la fois, de structuration des usages en fonction des conditions de production dans lesquelles ces usages se manifestent, témoignant des comportements langagiers des sujets parlants, et de catégorisation de sens qui témoigne des systèmes de connaissance et de croyance auxquels adhèrent les individus ou groupes sociaux (Charaudeau, 2009, en ligne).

Ceci implique que le discours est analysé dans ses conditions de production et est tributaire du contexte dans lequel il est produit. Il faudra signaler que le concept de conditions de production est considéré comme un concept clé pour tout le domaine, il est pour D. Maldidier un :

*principe constitutif des données discursives ou corpus. (...), le concept me paraît avoir une double valeur. Une valeur théorique qui pose la **détermination** du discours par son extérieur, opérant ainsi un déplacement à l'égard d'un point de vue socio- linguistique qui analyse des co-variances entre deux univers (...). Une valeur opératoire, puisque les conditions de production président à la sélection des séquences qui forment l'espace clos du corpus. Le discours est un objet construit, distinct de l'objet empirique, l'enchaînement de phrases produit par un texte ou un sujet (1993, en ligne).³.*

Le discours est aussi pris dans l'interdiscours. D. Maldidier, reprenant les propos de M. Pécheux, définit l'interdiscours comme suit :

Plus simplement, on peut, en s'appuyant sur Michel Pécheux lui-même, le définir en disant que le discours se constitue à partir de discursif déjà-là, que "ça parle" toujours "avant, ailleurs et indépendamment". Le concept introduit par Michel

³ C'est l'auteure qui souligne en gras et en italique.

Pêcheux ne se confond pas avec l'intertextualité de Bakhtine, il travaille l'espace idéologico-discursif dans lequel se déploient les formations discursives en fonction des rapports de domination, subordination, contradiction (1993, en ligne).

Nous comprenons alors que l'AD envisage le discours dans ses liens avec d'autres discours, donc dans son fonctionnement en interdiscours. Cette ouverture sur des terrains extérieurs est repérable, pas toujours aisément, dans la matérialité du discours.

C'est en s'intéressant au discours et aux rapports qu'il entretient avec d'autres discours que nous avons opté pour le choix du concept formule. Nous signalons que nous voulons approcher un discours particulier, en l'occurrence le discours produit dans la sphère médiatique algérienne.

3. Une façon de faire en analyse du discours

3.1. Analyse du discours et discours médiatique : le choix du corpus

Le discours médiatique constitue un terrain favorable pour l'observation des données discursives et leur corrélation avec le contexte extralinguistique qui en déterminera l'interprétation. Il émane d'une communauté qui le modèle en lui permettant de construire une réalité sociale. Dans ce sens, les médias ont un rôle principal dans la production et la diffusion du sens commun véhiculé par ces discours.

Le discours médiatique n'est donc pas simplement le discours politique ou social qu'il véhicule, il est interdiscursif dans la mesure où il interagit avec d'autres discours. Ce principe dialogique renforce le caractère foncièrement hétérogène de tout discours.

Nous voudrions dans le cadre de cet article proposer un court exemple sur une manière d'exploiter le discours médiatique sous une visée de l'AD. Autrement dit, nous analysons un concept relevant de l'AD et qui trouve son plein fonctionnement dans le discours médiatique.

Le corpus sur lequel nous travaillons est constitué de quelques articles de la presse écrite algérienne d'expression française. Nous avons recueilli ces articles à des moments différents en fonction de l'apparition du syntagme que nous soumettons à l'étude. En effet, les journaux desquels nous avons extrait les passages s'inscrivent dans des contextes différents qui vont déterminer les sens et la symbolique de la formule que nous étudions.

Le choix de ce corpus se justifie par le fait que pour étudier le concept de la formule, il faudra recourir à des corpus qui possèdent une historicité, c'est-à-dire un matériau préexistant et qui possèdent une épaisseur temporelle importante. La formule suppose, pour être analysée, un discours qui s'étend sur une période : « Dans l'analyse des formules, un corpus d'archives apparaît comme le seul type de corpus possible: il s'agit en effet de décrire le devenir d'une séquence verbale, devenir ont seuls les usages effectivement réalisés sont à même de donner à voir lanature » (Krieg-Planque 2003, p. 20).

Nous avons donc respecté cette exigence méthodologique puisque nous avons extrait les passages de l'analyse d'une archive qui sert à observer le fonctionnement de plusieurs syntagmes. Un des syntagmes rencontrés paraît traduire une position idéologique et porter un dissensus en fonction des contextes...

3.2. La formule « l'Algérie ne fait pas exception » : quand le discours définit la polémique

Afin de montrer une façon de faire en AD, nous avons porté notre attention au concept de formule⁴ tel qu'il est défini par Alice Krieg-Planque :

À un moment du débat public, une séquence verbale, formellement repérable (...), se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique. Portée par des usagers qui l'investissent d'enjeux socio-politiques parfois contradictoires, cette séquence connaît alors un régime discursif qui fait d'elle une formule: un objet descriptible dans les catégories de la langue, et dont les pratiques langagières et l'état des rapports d'opinion et de pouvoir à un moment donné au sein de l'espace public déterminent le destin-à la fois envahissant et sans cesse questionné- à l'intérieur des discours (Krieg-Planque, 2003, p. 4).

En effet, ce concept renvoie à un syntagme qui se définit par quatre critères. Le critère du figement qui oblige à repérer une unité linguistique au signifiant stable. Le critère discursif qui doit suivre l'utilisation de la séquence en discours par différents acteurs sociaux. Le critère de référent social montrant à quoi renvoie la séquence et enfin la polémique qui caractérise le syntagme en question. Au lendemain du déclenchement de la révolution en Tunisie en 2011, quelques discours produits dans la sphère médiatique algérienne ont usé de syntagmes porteurs de sens symboliques au fondement polémique. Il en est ainsi du syntagme « l'Algérie ne fait pas exception » qui a circulé pendant un moment au sein de cette communauté. Il s'avère que ce syntagme, initialement utilisé pour traduire la position officielle de l'Algérie face au mouvement des révolutions arabes, trouve d'autres emplois dans d'autres discours et n'est pas toujours en relation avec son premier contexte d'apparition. Nous choisissons seulement quelques occurrences dans lesquelles ce syntagme est utilisé pour en montrer le fonctionnement en formule. L'exemple 1 est celui qui a été utilisé en 2011 dans le contexte des révolutions arabes :

Aït Ahmed : «L'Algérie ne fait pas exception» (...). Aujourd'hui, qui a commencé avec le Printemps de Tunis, fait partie de ces moments où les femmes et les hommes d'un pays sont appelés à donner le meilleur d'eux-mêmes» (...) l'Algérie est loin de faire «exception» dans ce vent de révolte et que «faire partie du mouvement de l'histoire ne signifie pas copier mécaniquement ce qui se passe chez les voisins. (La Tribune, 19/ 03/ 2011).

Dans ce passage, nous remarquons l'emploi de différentes dénominations⁵ qui définissent le contexte de production de ce discours. Ainsi, le locuteur, en l'occurrence ici une personnalité politique connue, Aït Ahmed, comme un représentant du mouvement de l'opposition en Algérie, utilise le syntagme en question entre guillemets parce qu'il est emprunté à la communauté, aux discours qui y circulent. Pour faire comprendre le sens de son propos, le locuteur recourt aux dénominations *Printemps de Tunis* et *vent de révolte* pour décrire ce qui s'est passé en Tunisie comme révolte du peuple contre le régime en place. Ce qui nous intéresse c'est le guillemetage employé avec le syntagme dont nous suivons le parcours. En effet, Les guillemets classent l'énoncé dans l'hétérogénéité montrée dans le discours (Authier-Revuz, 1984) parce que l'Autre est présent dans ce discours. Pour Krieg-Planque, les

⁴ Nous avons étudié ce concept dans notre thèse de doctorat.

⁵ La nomination est une opération qui permet d'attribuer un nom à un segment de la réalité. Elle est dialogique puisqu'elle véhicule le point de vue de son énonciateur. Il en résulte ainsi des dénominations fonctionnant en discours.

guillemets sont un des moyens qui traduisent le fonctionnement d'une formule en tant qu'évènement de discours, ce sont des :

marques d'opacification, c'est-à-dire, (...), des opérations linguistiques par lesquelles les énonciateurs mettent à distance le(s) mot(s) qu'ils utilisent, mettent en question le « qui va de soi » de la parole ou de la langue, altèrent le caractère transparent du signe. Ces opérations d'opacification vont de l'autonymie ou du « simple » guillemetage aux gloses de modalisation autonymique les plus diverses » (Krieg-Planque, 1996, p. 110).

Utiliser « l'Algérie ne fait pas exception » entre guillemets revient à dire que le syntagme est une réponse à un/d'autres syntagme(s) ayant déjà été utilisé(s) dans cet espace social. La négation est un marqueur dialogique qui confirme que le syntagme en question fonctionne en formule dans le sens où il répond polémiquement à des discours circulants.

Le syntagme réapparaît quelques années plus tard pour être utilisé pour décrire d'autres réalités : Exemple 2 :

Il faut dire que l'Algérie ne fait pas exception, car il y a eu des restrictions de certains réseaux sociaux dans d'autres pays, pour diverses raisons, y compris celles liées au baccalauréat», a soutenu la ministre dans un entretien à l'agence APS (Maghreb Emergent, 22/06/2016).

Exemple 3 :

L'Algérie ne fait pas exception, la langue française est très largement adoptée par toutes les classes de la société, elle est pratiquée partout, le « butin de guerre » cher à Kateb Yacine, est un facteur d'ouverture de l'Algérie sur le monde. (www.infos-premieres.com, 10/02/17)

Exemple 4 :

*Mais la tâche qui se présente devant les partis politiques n'a jamais semblé aussi ardue. Alors que la **démotivation** face à l'acte de voter se généralise de plus en plus dans tous les pays du monde, **même dans les plus grandes démocraties, l'Algérie ne fait pas exception. Que ce soit l'épuisement psychologique causé par quatre mandats éreintants ou les tourments du portefeuille provoqués par la crise économique, l'indolence semble être devenue partie intégrante de l'état d'esprit de l'Algérien.** (TSA, 12/04/17).*

Dans les exemples 2, 3 et 4, le syntagme « l'Algérie ne fait pas exception » s'éloigne du contexte des révolutions arabes étudié dans le premier exemple. Ce syntagme est utilisé sans guillemets et avec un tel effet d'évidence que nous ne cherchons plus sa source énonciative. Il renvoie à l'idée que l'Algérie partage avec d'autres pays quelques points communs. La polémique portée en 2011 par le syntagme s'atténue au fil du temps du fait du changement des acteurs sociaux qui le profèrent et aussi des contextes qui l'accueillent. Il est question de dans le premier exemple de la restriction du réseau Internet appliqué en Algérie pendant les épreuves du baccalauréat 2016 pour éviter les fuites de sujets d'examen. Dans le deuxième exemple, il renvoie à l'emploi de la langue française en Algérie et son statut de première langue de l'échange à l'instar des autres pays l'ayant héritée du colonialisme. Dans le dernier exemple, la formule trouve son plein sens à travers les dénominations qui lui sont associées. En effet, dans le contexte des élections législatives algériennes de mai 2017, le discours de la sphère médiatique a repris la formule « L'Algérie ne fait pas exception » pour exprimer une autre réalité, celle qui met la lumière sur l'état du citoyen algérien fatigué par des discours en langue en bois à l'approche de chaque évènement électoral, et ce compte tenu des

dénominations employées par l'énonciateur et qui renvoient à cette lassitude qui entoure l'acte de voter: *démotivation, l'épuisement psychologique, quatre mandats éreintants, l'indolence*. Les vocables traduisent le degré de refus de ces élections et justifieraient le faible taux de participation par rapport aux élections passées. L'Algérie ne vote pas, par présence ou absence de démocratie pour ressembler aux autres pays du monde. Néanmoins, le sous-entendu déduit de l'exemple semble confirmer que l'Algérie n'est pas parmi *les plus grandes démocraties*. La formule étudiée est un syntagme qui permet de faire passer une évidence, celle de considérer l'Algérie, à l'instar de plusieurs pays arabes notamment, comme un exercice raté de la démocratie.

Passer d'un syntagme polémique employé avec des guillemets et l'adopter comme un syntagme ayant un sens dénoté dans d'autres contextes en gardant son apparence figée semble confirmer le caractère formulaire de ce syntagme. En effet, c'est l'emploi du syntagme qui renseigne sur son statut de formule et non ce à quoi il renvoie. À ce sens, Krieg-Planque (2014, en ligne) parle du paradoxe apparent qui signifie cette volonté de mettre un segment tantôt entre guillemets tantôt sans guillemets. L'évidence apparaît donc avec l'emploi sans guillemets qui nous annonce le référent social d'un énoncé, en l'occurrence un énoncé formulaire. Les guillemets signalent une stéréotypie de distanciation, le mot appartient à un ailleurs qui oblige à le reprendre tel quel. C'est une marque du dialogisme interdiscursif⁶ qui souligne aussi la circulation du fragment. Le paradoxe est tel parce que le mot est censé être connu mais il est parfois mis entre guillemets pour donner l'impression de l'avoir emprunté à un autre contexte ou à une autre source énonciative. En termes plus précis, cette opération de guillemetage est, pour Krieg-Planque, une marque d'opacification à travers laquelle le locuteur met à distance et questionne le caractère transparent des expressions utilisées. C'est une stratégie qui permet de reconnaître un segment formulaire. Ce concept de formule semble être un concept prometteur à l'étude des problématiques liées aux fonctionnements des discours médiatiques. L'étude des formules propose « une écriture d'AD [qui] est la production d'une interprétation » (Mazière, 2005, p. 114).

Conclusion

L'AD est un domaine qui offre un cadre d'étude et d'analyse très intéressant de par les concepts qu'il met au service de l'analyste. Exploiter les discours à travers les outils de ce domaine nous permet une plus grande intelligibilité de ces discours. S'arrêter aux dénominations, aux commentaires des locuteurs et aux éléments du contexte extralinguistique, entre autres, ne fait que renforcer l'idée de la nécessité de s'intéresser au « comment c'est dit » de la production verbale. Le concept formule est un raccourci qui permet de proposer une nouvelle façon de faire en AD parce qu'il est un mode d'accès aux positions et opinions de ses utilisateurs à travers les unités linguistiques susceptibles de porter l'organisation de la pensée collective de cette communauté. Ces unités circulent d'un contexte à un autre en emportant, ou non, avec elles les mêmes enjeux et idéologies. La formule « l'Algérie ne fait pas exception » telle qu'elle est prise dans les différents contextes d'analyse que nous avons proposés est un outil permettant de refléter le pouvoir des mots...

⁶ Le dialogisme interdiscursif correspond au rapport entretenu d'un discours avec d'autres discours qui ont déjà existé. C'est un des quatre champs de la représentation de l'autre dans le discours définis par J. Authiez-Revuz, 1995.

Bibliographie

- AUTHIER-REVUZ J, 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse.
- CHARAUDEAU P, 2009, « Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique », *Corpus*, n°8, Disponible sur URL : <http://www.patrick-charaudeau.com/Dis-moi-quel-est-ton-corpus-je-te,103.html> (consulté le s.d)
- HAROCHE C, HENRY P, PECHEUX M, 1971, « La sémantique et la coupure saussurienne : langue, langage, discours », *Langages*, n°24, « Épistémologie de la linguistique [Hommage à E. Benveniste] », p. 93-106, Disponible sur URL : http://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1971_num_6_24_2608 (consulté le s.d)
- MALDIDIÉ D, 1993, « l'inquiétude du discours. Un trajet dans l'histoire de l'analyse du discours : le travail de Michel Pêcheux,», *Semen, Configurations discursives*, n°8, Presses universitaires de Franche-Comté, Disponible sur URL : <http://semen.revues.org/4351> (consulté le s.d)
- MAZIERE F, 2005, *L'analyse du discours. Histoire et pratiques*. Que-sais-je, PUF.
- KRIEG-PLANQUE A, 2014, « Les “formules” dans les discours politiques et institutionnels », *La Clé des Langues*, conférence en ligne, URL: <http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/les-formules-dans-les-discours-politiques-et-institutionnels-220508.kjsp> (consulté le s.d)
- KRIEG- PLANQUE A, 2013, *Analyser les discours institutionnels*, Paris : Armand Colin.
- KRIEG- PLANQUE A, 2003, « Purification ethnique » : *une formule et son histoire*, Paris, CNRS édition.
- KRIEG-PLANQUE A, 1996, « La purification ethnique », dans *Mots. Les langages du politique : la presse. Avènement et propagation d'une formule*, volume 47, n°1, ENS Lyon, p. 109-126.